

Durée de l'épreuve : 2 heures

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Le candidat doit répondre sur une copie.

Le sujet est rendu avec la copie en fin d'épreuve.

Note : /50

Note /20

Evaluation des compétences

Compétence1	Compétence2	Compétence3	Compétence4	Compétence5	Compétence6	Compétence7
					-	-

Partie 1 : Analyser et comprendre des documents (sur 20 points)**Géographie****Les mobilités de Cécile dans l'aire urbaine de Bordeaux**

Comme tous les matins, Cécile, 26 ans, se lève à 6h30 pour aller travailler dans une grosse compagnie d'assurances à Pessac Alouette. Et, comme tous les matins, elle passe devant la mer à vélo avant de foncer vers la gare. « Je voulais vivre en ville, mais à la plage », confie-t-elle. Après une enfance passée à Lacanau et un passage par Bordeaux pour les études, elle s'est installée en 2013 sur le Bassin, à La Teste de Buch.

« Le but était d'avoir les avantages de la ville à la mer. La Teste, c'est une ville de 25 000 habitants, il y a des magasins, des bars des restos, ça vit toute l'année, contrairement à Lacanau. »

Arrivée à la gare, elle y laisse son vélo. Cécile aimerait l'emmener mais les nouveaux trains utilisés par la SNCF, les Regio 2N, ne disposent pas de porte-vélos convenables, selon elle. Elle prend le train de 7h37, et arrive à la gare d'Alouette France à 8h15, d'où elle marche pour rejoindre son lieu de travail.

Quand on lui demande si elle a conscience de faire partie des « happy few » habitants du sud bassin qui utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail elle répond : « Au début, j'allais travailler en voiture, mais, à cause du trafic, à cause des camions surtout, j'ai rapidement pris le train, moins dangereux et moins fatigant. »

La question des déplacements et de l'allongement de leurs durées n'est pas anodine. Au total, ce sont aujourd'hui 50 000 déplacements quotidiens qui sont réalisés depuis le reste de la Gironde vers la Métropole. Au niveau des durées de déplacements, on constate une augmentation continue depuis 1998. Les Girondins qui allaient travailler en transports en commun mettaient alors en moyenne 40 minutes, contre 44 en 2009, ceux qui préfèrent conduire mettaient 20 minutes, contre 23 minutes en 2009.

Arnaud Paillard, « *Vis ma vie de périurbain en Gironde* », rue89bordeaux.com, 24 novembre 2015

Questions

1) Identifier et nommer l'auteur de ce document ? Quelle est la nature du document ? Quel est le thème du document ? Quelle est sa date ? (4 points) C3

L'auteur de ce document est Arnaud Paillard. Il s'agit d'un article du site internet rue89bordeaux.com intitulé « Vis ma vie de périurbain en Gironde ». Cet article, mis en ligne le 24 novembre 2015, aborde les mobilités d'une habitante de l'aire urbaine de Bordeaux (Nommée Cécile).

2) Relever et citer 2 arguments qui expliquent pourquoi Cécile a décidé de vivre sur le Bassin. (2 points) C3

D'après le texte, Cécile souhaitait « vivre en ville, mais à la plage », c'est-à-dire avoir une bonne qualité de vie tout en gardant ses habitudes urbaines. Ce qu'elle a trouvé à La Teste car « il y a des magasins, des bars des restos, ça vit toute l'année, contrairement à Lacanau ».

3) Décrire les mobilités quotidiennes de Cécile. (3 points) C3

Cécile part tous les matins à vélo pour se rendre à la gare de La Teste. Puis elle prend le train jusqu'à Pessac pour se rendre au travail en marchant. Le soir, elle fait le chemin inverse en prenant les mêmes moyens de transport pour rentrer chez elle.

4) A l'aide du texte et de vos connaissances, nommer la partie de l'aire urbaine de Bordeaux dans laquelle habite Cécile et dans quelle partie de l'aire urbaine elle travaille. (2 points) C2

Cécile habite dans la couronne périurbaine (La Teste) et elle travaille dans la banlieue bordelaise (Pessac)

5) A l'aide du texte et de vos connaissances, complétez le schéma d'une aire urbaine. (Annexe 1) (3 points) C5

6) D'après vos connaissances, quel nom donne-t-on aux trajets quotidiens effectués par Cécile? (1 point) C2

Il s'agit d'une migration pendulaire (trajets domicile-travail puis travail-domicile)

7) A l'aide du texte, expliquez quelle est la principale conséquence de la périurbanisation de Bordeaux sur les mobilités quotidiennes des habitants. (2 points) C4

La périurbanisation a provoqué l'augmentation du nombre de déplacements quotidiens dans l'aire urbaine bordelaise (les gens habitent loin de leur travail). Ce qui provoque un allongement de leur durée à cause des embouteillages. Cela peut provoquer également de la pollution...

8) Cécile habite sur le Bassin d'Arcachon qui est devenu depuis 2014 un Parc naturel marin. Définir un parc naturel et justifier à l'aide de 2 arguments que c'est un atout pour les espaces de faible densité français. (3 points) C2 / C3

Définition (voir cours)

Un parc naturel permet de préserver la faune et la flore ce qui permet un développement durable. Ce qui est renforcé par la possibilité de développer le tourisme vert par exemple (développement économique de la région).

Partie 2 : Maîtriser différents langages en Histoire et en Géographie pour raisonner et se repérer (sur 20 points)

Histoire

1) Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, raconter et expliquer la mise en place du pouvoir nazi. (15 points) C4

Suite à la 1^{ère} GM, l'Allemagne est en crise. Problèmes territorial (territoire coupé en deux au niveau du Corridor de Danzig par exemple), militaire et grave crise économique.

Hitler souhaite donc effacer l'humiliation du Diktat de Versailles de 1919.

Aidé des SA, il prépare un coup d'Etat en 1923 mais échoue. Il est condamné à une peine de prison. Durant cette période, il écrit Mein Kampf, livre dans lequel il expose l'idéologie nazie (raciste et antisémite).

Sorti de prison, il prend la tête du parti politique du NSDAP et gagne en popularité dans la 2nde moitié des années 1920. Son programme : ein Reich (un empire), ein Volk (un peuple), ein Führer (un guide).

Ce parti se présente aux élections législatives de janvier 1933 qu'il remporte.

Hitler accède donc légalement au pouvoir puisque le président de la république n'a d'autre choix que de le nommer chancelier le 30 janvier 1933. En mars 1933, il obtient les pleins pouvoirs.

Il s'entoure alors de personnes de confiance telles que Goebbels (propagande) ou Himmler (sécurité et surveillance). Le NSDAP est le seul parti politique autorisé...

C'est un régime totalitaire qui prend fin en 1945.

2) Compléter **TRES PROPUREMENT** la frise chronologique (Annexe 2 a.) en indiquant la date avec les événements ci-dessous :

Révolutions russes/ Invasion de la Pologne par l'URSS et l'Allemagne/ Bataille de Verdun/ Génocide arménien/ Front populaire (2,5 points) C1

1917 / 1939/ 1916/ 1915/ 1936

3) Compléter la carte (Annexe 2 b.) **TRES PROPUREMENT** en suivant les consignes suivantes : (2,5 points) C1

* Localiser et nommer sur la carte le nom du pays dans lequel Staline est au pouvoir dans les années 1930
URSS

* Localiser et nommer sur la carte le nom du pays dans lequel Hitler est au pouvoir dans les années 1930
Allemagne

* Localiser et nommer sur la carte le nom du pays dans lequel le Front Populaire est au pouvoir dans les années 1930. **France**

* Localiser et nommer sur la carte le nom de la ville dans laquelle est signé le traité de paix qui met fin à la Première Guerre mondiale. **Versailles**

* Localiser et nommer sur la carte le nom de la ville dans laquelle sont établies les lois racistes et antisémites allemande en 1935. **Nuremberg**

**Partie 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'Enseignement moral et civique
(sur 10 points)**

Document 1 : Chirac : tolérance zéro au stade de France

Le Président de la République, qui assistait à la finale de la Coupe, a marqué sa réprobation en quittant sa place.

Un incident a marqué, samedi soir au stade de France, la finale de la Coupe de France de football entre Lorient et Bastia. [...] Alors que les deux formations étaient sagement alignées sur le terrain en écoutant *La Marseillaise*, des sifflets venus des tribunes occupées par les supporters corses ont couvert l'hymne national. Ce qui plongé Jacques Chirac dans une grosse et opportune colère. « Ils sifflent, je m'en vais. »

Gilles Dhers, site Internet *Libération.fr*, lundi 13 mai 2002.

Document 2 : la protection des symboles républicains.

Le fait, au cours d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques, d'outrager publiquement l'hymne national ou le drapeau tricolore est puni de 7 500 euros d'amende. Lorsqu'il est commis en réunion, cet outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

Article 433-5-1 du code pénal (Journal Officiel du 19 mars 2003)

Questions

1) Relever les 2 symboles de la République dans ces documents. Les expliquer. (4 points) C3

La Marseillaise (hymne national) et de drapeau tricolore + voir cours

2) Qui est président de la France en 2002 ? Qui lui succède aux élections présidentielles suivantes ? (1 point) C1

Jacques Chirac est président de la république en 2002 et Nicolas Sarkozy lui succède aux élections présidentielles suivantes.

3) Pourquoi le Président de la République a-t-il quitté le stade de France ? Comment les symboles républicains sont-ils protégés ? (1 pt) C3

Il quitte le stade car des supporters corses sifflent la Marseillaise. Un symbole républicain est donc outragé.

Les symboles républicains sont protégés par la loi (exemple de l'article du code pénal dans le document)

4) Vous êtes journalistes au Monde et devez rédiger un article pour le passage à la nouvelle année 2017 :

En vous inspirant des évènements majeurs de 2015 et 2016, vous devez expliquer que la République française a des valeurs qui restent toujours à défendre en 2017. (4 points) C4

Valeurs républicaines : liberté- égalité- fraternité à définir

Attentats de Charlie Hebdo (liberté d'expression)- marches de soutien (fraternité)- égalité hommes/femmes...

Il faut faire le lien entre les valeurs républicaines et l'actualité !

ANNEXE 1

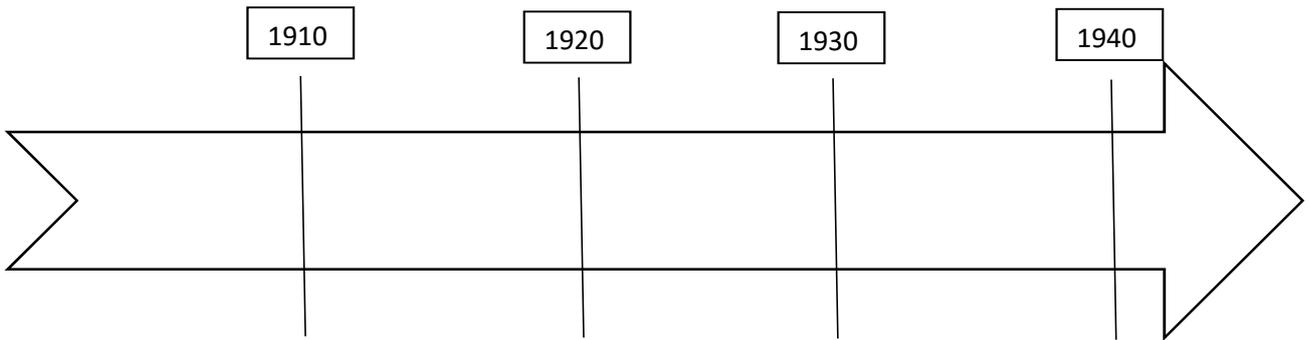
Schéma d'une aire urbaine



Compléter la légende ci-dessous

	Ville-centre
	Banlieue (Pessac)
	Couronne périurbaine (La Teste)
	Principaux axes de transport
	Déplacements quotidiens des habitants

ANNEXE 2 a



ANNEXE 2 b

